

**Ecole élémentaire Chartreuse**  
**PV conseil école n°2**  
**Lundi 15 mars 2021**

Présents :

- Mairie : Mme Cerana, Mme Guglielmo Viret
- Parents d'élèves : Mr Felin, Mr Flandin, Mme Batt, Mme Coudurier, Mme Vial
- Enseignants : Mme Villard, Mme Guillaudin, Mme Besset, Mme Chénéde,

Excusés :

**1. Activités et projets futurs**

**Musique** : ¾ h de séance par semaine à partir du 26 février. Le thème retenu est cette année l'Afrique, en lien avec des livres des incorruptibles lus dans chaque classe, puisque faisant partie de la sélection CE2-CM1. A priori pas de spectacle même en extérieur d'après le protocole sanitaire en vigueur ce jour.

**Projet sciences ( 8 séances + défi inter-classes)** : c'était le projet exceptionnel prévu pour 2019-2020, annulé à cause du confinement. Ce projet est relancé et aura lieu après les vacances de Pâques. Le travail de groupe se fera le plus possible dans la cour.

**Rappel** : Il va s'agir par petits groupes de relever des défis scientifiques en réalisant des objets techniques à partir de matériaux de récupération.

**Ateliers philo** : CE1-CE2 et CM1-CM2 :10 séances par classe.

**Travail en arts visuels avec Hélène Courtuat : CE1-CE2 et CM1-CM2**

**Cycle orientation** : CE2-CM1 et CM1-CM2,

La mairie nous a proposé de réfléchir à une activité de remplacement du ski. Nous avons choisi de mener un cycle orientation puisqu'en continuité avec le cycle course longue effectué en P4, et activité de plein air.

Après avoir réservé les dates d'intervention en janvier, j'ai appris fin février, par hasard, que le cycle ne pourrait pas avoir lieu, puisque l'intervenante de profession sport 38 n'était plus disponible. J'ai contacté une autre personne qui n'est pas disponible au printemps, peut-être cet automne ou au printemps prochain. Nous sommes désolées de ce contre-temps.

**Randonnées pédestres** : les classes de CP-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 effectueront plusieurs randonnées pédestres en montagne avec un accompagnateur moyenne montagne. Ces sorties se situent dans le prolongement des séances de marche active au Cheylas et du cycle course longue/endurance.

**Cycle natation** : Les classes de CP-CE2 et de CE1-CE2 effectueront, si les piscines réouvrent, un cycle natation les mardis après-midi et jeudis matin à partir du 25 mai.

**2. Utilisation de ONDE par la mairie**

La mairie pourrait utiliser ONDE lors de l'inscription des élèves, ce qui éviterait de travailler sur 2 bases de données différentes pour les coordonnées des parents...

La mairie en a fait la demande à la DSDEN.

**3. Achat de matériel**

Merci à la mairie d'avoir répondu favorablement à la demande Mme Guillaudin de changement d'ordinateur de direction, et merci à Cédric d'avoir transféré les données et tout reparamétré, récupéré y compris les mots de passe... pendant les vacances.

**4. Plan de relance numérique :**

Nous avons été sollicités par la mairie suite au plan de relance numérique de l'académie de Grenoble.

Nous avons fait le choix de demander 8 tablettes par classe, soit 32 tablettes et un visualiseur ( caméra HUE) pour la classe de Marie-Thérèse qui n'en a pas.

Pour que le projet soit retenu, il doit respecter les contraintes suivantes : « *il est important qu'il rentre dans un projet numérique tel que le développement d'un Espace Numérique de Travail ou une plateforme collaborative (liaison école collègue) dans le 1er degré.* »

Dans l'école, plusieurs classes utilisent déjà l'ENT toutemonannée, qui est facile d'utilisation et gratuit. Toutes les classes utilisent EDUMOOV pour la saisie des résultats et l'édition des bulletins.

La mairie se renseigne pour savoir si cela rentre dans le projet.

*Ce plan vise à appuyer la transformation numérique des écoles en facilitant l'équipement et la mise en place de ressources. Ce plan ne peut concerner que les cycles 2 et 3 des écoles élémentaires ou primaires.*

*Le projet d'équipement doit s'articuler autour :*

- *d'équipements dans la classe comme les vidéoprojecteurs interactifs, écrans tactiles interactifs, ... avec le PC portable dédié, visualiseur, ....*
- *des équipements mobiles mutualisables comme les tablettes, pc portables, ...*
- *d'équipements digitaux pour communiquer comme les ENT (environnements numériques de travail), scanner, ... notamment à destination des directeurs pour favoriser la communication et les relations avec les familles.*

*Les dépenses d'infrastructures (réseau filaire, wifi) sont également éligibles.*

***La dépense minimale engagée pour l'école devra s'élever à 3 500€. Le financement subventionnable par classe est plafonné à 3 500€.***

*Si le dossier est retenu la subvention sera de :*

***70% pour l'équipement matériel***

***50% pour les ressources numériques (ENT, ...) : sur la base d'un montant maximum de 20€ par élève pour 2 ans***

## **5. Protocole sanitaire restaurant scolaire**

De manière à pouvoir tracer les cas contact, depuis le 15 mars, le service périscolaire communique chaque jour les plans de table.

## **6. Questions des parents**

*- Les horaires d'entrées des classes : certains enfants se retrouvent cette année à entrer après 8h30 alors que l'année dernière ils étaient déjà concernés par cette entrée tardive ce qui est un peu compliqué pour les parents qui travaillent, est-il possible de faire attention à cela dans la mesure du possible.*

Les parents précisent que cela ne concerne qu'une famille.

Les changements d'horaires ont été validés par le maire puis envoyés à la Dsden, Les horaires ont été fixés en fonction également des changements d'horaires de la maternelle. Le service périscolaire a adapté ses horaires de prise en charge des élèves, les enfants, pour lesquels c'est compliqué pour les parents, peuvent être pris en charge par le service du périscolaire.

S'il s'agit d'un souci financier, les familles peuvent se tourner vers le CCAS qui peut les aider.

*- La question du poids des cartables est de nouveau soulevée (plusieurs classes concernées)*

Dans la classe de Mme Guillaudin, il n'y a aucun nouvel exercice écrit à faire, seulement un retour sur les erreurs pointées par l'enseignante. Si les élèves copient les consignes, cela peut permettre de ne pas emmener les livres à la maison. Les élèves ont proposé d'autres moyens : scanner ou photographier les pages de manuels à la maison, ne pas emmener les cahiers les jours de semaine où ils n'ont pas de correction à faire... D'autre part, toutes les leçons, issues des manuels et d'autres sont disponibles sur la médiathèque de Toutemonannée.

Dans la classe de Mme Besset, une fois par semaine, le cartable est plus lourd le vendredi soir, pour emmener les cahiers à signer.

Les parents font remarquer que ce n'est pas la première année que cette question revient, cela dépend de la perception de chacun et de l'organisation de chacun.

*- Pourquoi les enfants ne changent plus de place en classe après le retour des vacances comme cela était le cas avant ?*

C'est une pratique qui a pu se faire dans les années précédentes, dans certaines classes, mais qui n'est pas inscrite dans le marbre comme une loi fondamentale. Certaines classes l'ont fait cette année.

Certaines classes ne le font jamais, mais font des ajustements à la marge pour éviter les associations d'élèves négatives.

L'organisation matérielle, avec une table vide entre chaque élève, rend la vie de classe plus calme et sereine ; de ce fait, les changements de place sont bien moins nécessaires.

*- Organisation des futurs 6eme (CM2 aujourd'hui) malgré la crise sanitaire est ce qu'une visite du collège est prévue ? Ou au moins une vidéo explicative ?*

Mme Guillaudin transmet la demande des parents au collège et informera les parents de CM2 de la réponse.

## **7. Date du prochain conseil d'école**

Lundi 14 juin 2021 18h00

Mme Guillaudin